

Ouverture d'un centre de rétablissement après sinistre à Ferguson

Release Date: Août 29, 2022

Un centre de rétablissement après sinistre de la FEMA ouvrira à Ferguson (comté de St. Louis) **le mardi 30 août** pour fournir une assistance individuelle aux personnes directement touchées par les inondations et les violentes tempêtes du 25 au 28 juillet.

Les spécialistes du rétablissement de la FEMA et de la Small Business Administration des États-Unis présenteront des informations sur les services disponibles, expliqueront les programmes d'assistance et aideront les survivants à remplir ou à vérifier l'état de leurs demandes.

Le centre de rétablissement après sinistre est situé à l'adresse :

Urban League Empowerment Center

9420 W Florissant Ave.

Ferguson, MO 63136

Heures d'ouverture : de 8 à 19 heures, sept jours par semaine jusqu'à nouvel avis

D'autres centres de rétablissement après sinistre sont ouverts aux adresses suivantes :

ST. LOUIS COUNTY

University City Recreation Center

Centennial Commons

7210 Olive Blvd.



FEMA

Page 1 of 4

University City, MO 63130

Heures d'ouverture : de 8 à 19 heures, sept jours par semaine jusqu'à nouvel avis

Hazelwood Civic Center

8969 Dunn Road

Hazelwood, MO 63042

Heures d'ouverture : de 8 à 19 heures, sept jours par semaine jusqu'à nouvel avis

ST. LOUIS CITY

Ranken Technical College

Mary Ann Lee Technology Center

1313 N. Newstead Ave.

St. Louis, MO 63113

(Au coin de Newstead et Page)

Heures d'ouverture : de 8 à 19 heures, sept jours par semaine jusqu'à nouvel avis

ST. CHARLES COUNTY

Developmental Disabilities Resource Board – DDRB Building

1025 Country Club Road

St. Charles, MO 63303

(I-70 près de la sortie de Zumbuhl Road)

Heures d'ouverture : de 8 à 19 heures, sept jours par semaine jusqu'à nouvel avis

Il n'est pas nécessaire d'avoir un rendez-vous pour se rendre à un centre de rétablissement après sinistre.



FEMA

Page 2 of 4

Tous les centres de rétablissement après sinistre seront ouverts le jour de la fête du travail, le lundi 5 septembre.

Avant de vous rendre dans un centre, faites une demande d'assistance en ligne auprès de la FEMA à DisasterAssistance.gov ou appelez le **800-621-FEMA (3362)**.

Les personnes directement affectées par les inondations à St. Louis, dans le comté de St. Louis et dans le comté de St. Charles peuvent se rendre à tout centre de rétablissement.

Pour les besoins directement liés aux inondations du 25 au 28 juillet, la FEMA peut être en mesure d'offrir des fonds d'aide individuelle supplémentaires qui ne doivent pas être remboursés.

- **Aide à la location** si vous devez déménager en raison de dégâts dus aux inondations
- Des dommages à **des biens personnels**, ou leur destruction du fait des inondations
- **Le remboursement de frais de logement** si vous avez dû vous loger dans un hôtel à titre temporaire
- **Des réparations de base au logement pour les propriétaires** dont la résidence principale a été endommagée par les inondations
- **D'autres besoins importants** dus aux inondations récentes

En plus de l'assistance indiquée, veuillez noter ce qui suit :

- **une seule demande par ménage**
- **la FEMA ne prend pas en charge le coût des aliments perdus ou gâchés**

La loi interdit à la FEMA de couvrir des frais déjà pris en charge par une assurance ou une aide en provenance d'autres sources.

Pour obtenir les dernières informations, suivez-vous sur Twitter [@MOSEMA](https://twitter.com/MOSEMA) et [@FEMARegion7](https://twitter.com/FEMARegion7).

Pour obtenir les dernières informations, consultez Recovery.MO.gov et FEMA.gov/disaster/4665.



FEMA

L'aide au rétablissement après sinistre est disponible sans distinction de race, de couleur, de religion, de nationalité, de sexe, d'âge, de handicap, de maîtrise de l'anglais ou de situation économique.



FEMA

Page 4 of 4